

INFOPHIL

LE 6 AOUT 2000, DATE ANNIVERSAIRE DE SA CREATION, LE TERRITOIRE EMETTRA LE TIMBRE CONSACRE A LA DELOCALISATION DE SON SIEGE A SAINT-PIERRE DE LA REUNION.



L'OBLITERATION « PREMIER JOUR » S'EFFECTUERA LE 06 AOUT 2000 SUR LE DISTRICT DE KERQUELEN AVEC LE TAMPON 36MM ILLUSTRE .



LE TIMBRE SERA EMIS SUR LES AUTRES DISTRICTS LE 07 AOUT 2000. VOUS POURREZ AUSSI VOUS LE PROCURER AUX POINTS DE VENTE HABITUELS A PARTIR DE CETTE DERNIERE DATE.

SAINT-PIERRE, LE 18 JUILLET 2000